



NIDER INFOS MAI 2025

GESTION DES DÉCHÊTS LE COMMUNIQUÉ DU PETR

Mise en œuvre du contrôle des accès aux déchetteries du Pays de Sarrebourg.
Afin d'améliorer le fonctionnement des services liés à la gestion des déchets, nous vous informons qu'un contrôle d'accès des 7 déchetteries du territoire va être instauré à compter du

LUNDI 30 JUIN 2025.

Afin de garantir un service de qualité et une bonne gestion des flux, vous aurez besoin d'une carte d'accès personnelle.

Cette carte est à récupérer en mairie, à partir du 19 mai aux horaires d'ouvertures du secrétariat.

ATTENTION ACCÈS DÉCHÈTERIES DU PAYS DE SARREBOURG

ACCÈS PAR CARTE OBLIGATOIRE AU 30 JUIN 2025 !

DISTRIBUTION CARTES DÉCHÈTERIES

Venez récupérer personnellement votre carte en Mairie à partir du 19 mai 2025

Mairie de Niderviller
Horaires d'ouverture :
Lundi – mardi – jeudi – vendredi
De 13h30 à 17h30

IMPORTANT

Pour récupérer votre carte, merci de vous munir des justificatifs suivants
 → votre dernière facture d'ordures ménagères ;
 → votre carte d'identité.

Carte remise exclusivement au titulaire de la facture (procuration non acceptée)

Notez-le ! Si vous habitez un immeuble avec des poubelles collectives : vous n'êtes pas concernés par ces distributions ; votre syndic reviendra vers vous ultérieurement.

PETR PAYS DE SARREBOURG

Service "Pôle Déchets" – 3 Terrasse Normandie – 57400 SARREBOURG
 Accueil public : lundi à jeudi : 9h-11h45 / 13h-17h - vendredi : 9h-11h45.
 + d'infos : <https://www.pays-sarrebourg.fr/Un-dechet-une-solution/Cartes-decheteries-2025.html>



FLASH INFO !

RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES 2025 !

À partir du 1er mars, **DU LUNDI AU VENDREDI** :

- Sarrebourg : ouverture 8h (lundi, mercredi, vendredi - 9h en hiver)
- Mittelbronn : ouverture 8h (9h en hiver)
- Déchetteries ouvertes l'après-midi : ouverture 13h (14h en hiver)
- Fermeture généralisée à 17h

Commune	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
BERTHELMING	9h/12h		13h*/17h	13h*/17h		
DABO	13h*/17h		9h/12h		13h*/17h	
MITTELBRONN		8h*/12h-13h/17h		8h*/12h-13h/17h		Toutes les déchetteries :
HOUSSEY			9h/12h		13h*/17h	9h/12h-13h/18h
HITTING		9h/12h	13h*/17h		13h*/17h	Hiver : 17h
SARREBOURG	8h*/12h-13h/17h	9h/12h	8h*/12h-13h/17h	9h/12h	8h*/12h-13h/17h	
TROISFONTAINES	13h*/17h	13h*/17h		9h/12h		

HORAIRES D'HIVER (du 01/11 au 28/02) :

- * Mittelbronn & Sarrebourg : ouverture à 9h
- * Après-midi : ouverture à 14h

L'accès des professionnels est interdit !

Rappel :

Des sacs supplémentaires pour vos bio déchets sont disponibles en mairie

A NOTER DANS VOS AGENDAS

La Boulangerie Girardin organise des samedis après midis animés tout le mois de mai. Suivez l'actualité de votre artisan sur Panneau Pocket et Facebook.
17 et 24 mai : Faites le plein d'idées pour la fête des mères ! Ambiance festive assurée.

Après-midi plantations Samedi 24 mai

L'équipe du cadre de vie de la Commune de Niderviller organise une après-midi dédiée à l'entretien des massifs du village et les plantations de fleurs.



Nous nous retrouverons autour d'un repas convivial le soir offert à tous les bénévoles. Si vous souhaitez venir partager ce moment en notre compagnie, veuillez me contacter au **06 75 00 11 19**.

À partir de 14H 00 - Lieu de rdv : ateliers municipaux
Mylène Faul - Adjointe au Maire

Pièce jointe précédente

INVITATION

La Communauté de Paroisses Saint Jean XXIII à l'Orée des Vosges
a la joie de vous accueillir pour un grand rassemblement !



Buhl

**Messe
festive**



Niderviller

Samedi 14 Juin
à 18h30

sous le préau de l'école de
SCHNECKENBUSCH



Schneckenbusch

La célébration sera animée par les membres engagés des 5 paroisses et notre curé Stéphane Brucker.

A l'issue de l'office, un apéritif
dînatoire sera offert sous le préau.



Brouderdorff

Nous espérons vous rencontrer pour
cet évènement convivial et fraternel !



Baine de W...

Don du sang :

jeudi 12 juin au complexe de salles de 17h00 à 20h00

Vous pouvez réserver votre créneau de passage sur www.efs.fr

2ème Brocante :

organisée par l'association "les ailes de la cohès"
dimanche 15 juin - parking complexe des salles -
Avec les Lionssongs de Sarrebourg.
Renseignements : 06.01.84.43.22

Week-end anniversaire de Kuhnle tours

CANAL EN FETE

Pour les 20 ans de **KUHNLE-TOURS**
MARINA DE NIDERVILLER



- Promenades en bateau
- Animations diverses
- Restauration durant les 2 jours

Les 28. et 29. Juin 2025



RAPPELS

Agence postale communale : En raison de congés annuels, l'agence postale est fermée jusqu'au vendredi 16 mai inclus. Merci de vous rendre au (SAV) CARREFOUR à Sarrebourg pour vos retraits (colis+recommandés).

Inscription à l'école : Vous venez d'emménager à Niderviller et vous avez des enfants ? Votre enfant est né en 2022 ? il rentrera à l'école en septembre prochain.

Les inscriptions à l'école sont ouvertes. Vous pouvez dès à présent passer en mairie pour constituer un dossier d'inscription.

Recensement citoyen : A partir du jour de vos 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), les jeunes de la commune doivent effectuer leur recensement citoyen ou militaire.

Quels sont les avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui permet : d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC permet :

d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire ou lors d'un volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

À la mairie directement

Quels documents sont nécessaires ?

Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou un passeport et un livret de famille).

LES NOUVEAUTÉS DU FOYER

Nouvelles activités

Hatha Yoga
AVEC MARIE
Professeur diplômé de la F.F.H.Y.

SEANCE DÉCOUVERTE LE MARDI 17 JUIN 2025 DE 18H00 À 19H00

SALLE DE GYM COMPLEXE DE SALLES



CROSS TRAINING
NOUVEAUTÉ SAISON 2025-2026 A PARTIR DU 17/09/2025

Avec Nathan BONOMETTI

MERCREDI
Ados (14 à 17 ans) 17h45-18h45
Adultes 19h à 20h

Séance découverte ouverte à tous le mercredi 18 juin 2025 à 18h30

salle de gym complexe de salles



DANSE DE COUPLE
Avec Odile Ischia

Pour débutant

Séance de découverte le mardi 17 juin 2025 de 20h à 21h

Salle culturelle Complexe de salle



Venez essayez le Qi Gong lors d'une séance découverte le mercredi 18 juin de 10h30 à 11h30 Salle culturelle Complexe de salles

Qi Gong
Avec Sabine Amiel



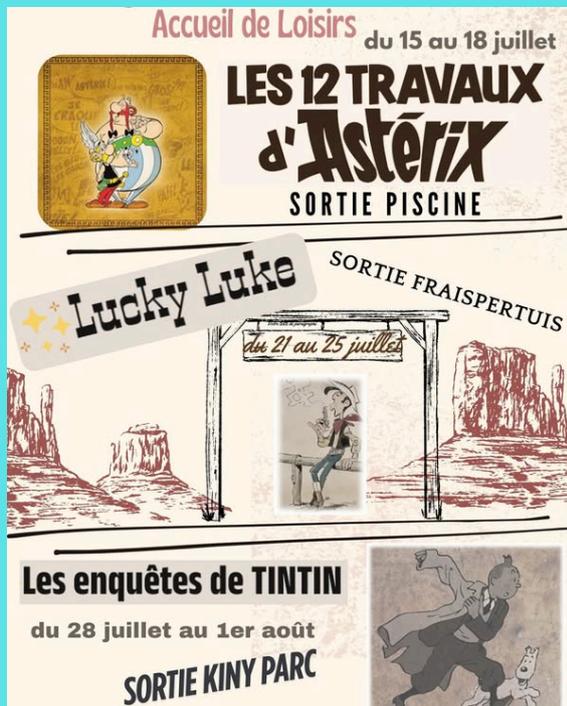
Centres aérés

Accueil de Loisirs du 15 au 18 juillet

LES 12 TRAVAUX d'Astérix
SORTIE PISCINE

Lucky Luke SORTIE FRAISPERTUIS du 21 au 25 juillet

Les enquêtes de TINTIN du 28 juillet au 1er août
SORTIE KINY PARC



RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES :

LE COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Face à une recrudescence des cambriolages notamment envers des personnes vulnérables, nous vous rappelons que la vigilance est l'affaire de tous. Adoptons tous ces gestes réflexes.

Et n'oubliez pas les opérations "tranquillité vacances" (vise à prévenir d'un départ en vacances et d'orienter nos patrouilles, elle peut également être faite en ligne) et les opérations tranquillité sénior (vise à nous prévenir des personnes vulnérables, seules, et qui sont susceptibles d'être des proies faciles pour les cambriolages et autres escroqueries).

Au quotidien

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur:
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
 - interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.



Avant de partir en vacances

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



Pourquoi déposer plainte?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:

Brigade de gendarmerie
19 rue du Lieutenant Bildstein
57400 Sarrebourg
03.87.03.10.72



Ma sécurité
Application grand public

